

UCAPE Jeunes au Conseil de l'Europe

Dans le cadre de la formation à la citoyenneté européenne active des jeunes, nous proposons inviter des élèves de nos établissements membres à accompagner les représentants de l'UCAPE à la Conférence des OING au Conseil de l'Europe.

Les modalités :

- être en 1ère/Terminale - ou l'équivalent ;
- avoir le DEC -16 ans ou deux UCC du DEC 16+ ;
- un maximum de deux jeunes par session seront invités, venant des régions ou pays différents ;

Comment poser sa candidature :

- déposer une lettre de motivation et une lettre de recommandation du directeur/ professeur principal/coordonateur UCAPE auprès de XXXXXX avant le 1 mars pour la session de juin et avant le 1 novembre pour la session de janvier.

Un mois après la session :

- déposer deux rapports sur la visite auprès de XXXXXX sur ce que le jeune a appris pendant la session et sur ses impression de Conseil de l'Europe. Un rapport sera rédigé en français et le deuxième dans une autre langue européenne. Ces rapports seront publiés dans le BUS de l'UCAPE.

A la réception des deux rapports, l'UCAPE remboursera jusqu'à 200€ des frais de déplacement et d'hébergement pour le séjour à Strasbourg.

Le jeune représentant de l'UCAPE prendra en charge son déplacement et son hébergement à Strasbourg. Les représentants de l'UCAPE accompagneront la jeune personne au Conseil de l'Europe et facilitera son séjour, si nécessaire.

